

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUILLET 2011

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Ferdinand, tenue le 4 juillet 2011, à 19 heures, à la salle du conseil, 821 rue Principale.

Sont présents: Renée Vigneault et Guylaine Blondeau, conseillères ainsi que Jean-Claude Gagnon, Gérard Garneau et Bernard Barlow, conseillers formant quorum sous la présidence de Donald Langlois, maire.

Est absent : Clermont Tardif, conseiller

Est également présente : Sylvie Tardif, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte par Donald Langlois, maire.

Il demande à chaque conseiller présent s'il y a des points à ajouter à l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- A) Ouverture de la séance
- B) Adoption de l'ordre du jour
 - Résolution autorisant le maire à intervertir les points à l'ordre du jour
- C) Adoption des procès-verbaux
- D) 1^{re} période de questions
- Pause
- E) Varia
 - Délégation de sorties
 - Fonds régional réservé (carrière/sablière)
 - Cage de sécurité
 - Avis de motion : règlement modifiant le règlement de zonage de l'ex-Bernierville
 - Formation concernant l'éthique
 - Facturation projet égout rue Principale Sud
 - Journée « Bouger en famille »
 - Réunion du comité conjoint de gestion des déchets ultimes
 - Mandat à Ecce Terra pour bornes du lot 327-10-3
 - Bandes de la patinoire (ex-Vianney)
 - Groupe des 20
 - Contrat de travail C. Bergeron
 - Assiettes des voies publiques existantes
 - Fenêtres arrière du bureau municipal
 - Entretien du chemin Plaud
- F) Rapport d'environnement et de voirie
- G) 2^e période de questions
- H) Présentation des comptes
- I) Clôture de la séance

Ajout du point suivant : bouées

2011-07-179 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout du point proposé et en laissant le varia ouvert. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2011-07-180 Interspersion des points à l'ordre du jour

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Gérard Garneau et résolu d'autoriser le maire à intervertir les points à l'ordre du jour au besoin. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2011-07-181 Adoption des procès-verbaux

Attendu que tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2011 et une copie du procès-verbal de la séance spéciale du 20 juin 2011, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

En conséquence, il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2011 et le procès-verbal de la séance spéciale du 20 juin 2011, tels que présentés. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Le maire invite les 8 personnes présentes à la 1^{re} période de questions.

2011-07-182 Prévisions de sorties

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'approuver les prévisions et ratifications des délégations suivantes :

<u>Noms</u>	<u>Sujet</u>	<u>Endroits</u>	<u>Date</u>
G. Garneau	C.C.C.G.	Ste-Agathe	01-06-2011
G. Garneau	C.C.C.G.	Inverness	13-07-2011

2011-07-183 Fonds régional réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques

Attendu que la MRC de L'Érable a adopté le règlement numéro 297 créant le fonds régional réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques;

Attendu que la MRC de L'Érable a perçu, au cours de l'exercice 2010, des droits payables par les exploitants de carrières et sablières pour des substances visées par le règlement no 297 et susceptibles de transiter par les voies publiques municipales;

Attendu que le règlement no 297 prévoit, par son article 4.1, des critères d'attribution des fonds à être répartis entre les municipalités de la MRC;

Attendu le tableau de répartition du fonds constitué par la MRC de L'Érable;

Attendu que les municipalités de la MRC ont droit d'utiliser les sommes provenant du fonds aux fins prévues par l'article 78.1 de la Loi sur les compétences municipales;

En conséquence, il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu :

- Que le conseil de la municipalité de Saint-Ferdinand demande à la MRC de L'Érable le versement d'un montant de 46 922.83 \$, tel que prévu au tableau de répartition fourni par la MRC de L'Érable;
- Que la municipalité de Saint-Ferdinand entend réaliser les travaux suivants :
 - rechargement d'une partie du rang 10 Sud
 - creusage des fossés d'une partie du rang 10 Sud
- Que la municipalité de Saint-Ferdinand s'engage à utiliser ces sommes conformément aux dispositions de l'article 78.1 de la Loi sur les compétences

municipales, ainsi qu'à l'article 4 du règlement no 297 de la MRC soit pour :

- la réfection ou l'entretien de toute ou partie de voies publiques par lesquelles transitent ou sont susceptibles de transiter des substances à l'égard desquelles un droit est payable;
- des travaux visant à pallier les inconvénients liés au transport de ces substances.

Que cette résolution soit transmise à la MRC de L'Érable. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2011-07-184 Cage de sécurité

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'acheter une cage de sécurité (étayage de tranchée) modulaire aluminium Pro-Tec inc. auprès de Équipement NCN ltée au coût de 11 789.79 \$ (taxes incluses) selon leur cotation du 7 juin 2011. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE DE L'EX-BERNIERVILLE

Monsieur Gérard Garneau, conseiller, donne avis qu'à une session subséquente tenue à un jour ultérieur, conformément à l'article 445 du Code municipal, sera présenté pour adoption un projet de règlement modifiant le règlement de zonage no 209 de l'ex-village de Bernierville, lequel a pour objet de permettre l'implantation de maisons de touriste dans la zone 46 Ra.

2011-07-185 Formation concernant l'éthique

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'inscrire le maire et les conseillers à la formation « Le comportement éthique » offerte par la FQM qui aura lieu le 5 novembre 2011 à Plessisville et de défrayer les frais d'inscription de 80 \$ (plus taxes) par personne et autres frais encourus. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2011-07-186 Taxes spéciales relatives au règlement no 2008-86

Attendu que le pourcentage de répartition des coûts prévu au règlement no 2008-86 tenait compte du coût total du projet;

Attendu que le règlement permettait aux contribuables de rembourser en un seul versement une partie de l'emprunt;

Attendu que 11 contribuables se sont prévalus de cette option;

Attendu que suite à ce paiement comptant, le montant de l'emprunt à financer était moindre ce qui modifiait le pourcentage de répartition des coûts réel;

Attendu que, lors de la facturation des taxes spéciales relatives au règlement no 2008-86, c'est le pourcentage prévu qui a été utilisé et non le pourcentage réel occasionnant une erreur des différents taux de taxes spéciales relatives au règlement no 2008-86;

Attendu qu'un solde disponible de règlement d'emprunt fermé (règlement no 2008-86) au montant de 9 374 \$ provenant d'un excédent de financement doit être réparti, au prorata de leur façade, entre les contribuables ayant payé en un seul versement leur part de l'emprunt;

En conséquence, il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu d'autoriser la secrétaire-trésorière à corriger la facturation 2011 des taxes spéciales relatives au règlement no 2008-86 selon le pourcentage réel et à rembourser l'excédent de financement à chaque contribuable ayant payé en un seul versement leur part de l'emprunt au prorata de leur façade. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2011-07-187 Aide financière pour la journée familiale MRC de L'Érable

Il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Renée Vigneault et résolu de verser une aide financière de 90 \$ au Comité de promotion du loisir familial pour la journée « Bouger en Famille » de la MRC de l'Érable qui aura lieu le 18 septembre 2011 dans la municipalité de la Paroisse de Plessisville. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2011-07-188 Comité conjoint de gestion des déchets ultimes

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'autoriser la directrice générale ou la directrice générale adjointe à assister à la réunion du Comité conjoint de gestion des déchets ultimes Beauce et Appalaches qui aura lieu le 6 juillet 2011 à Vallée-Jonction. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2011-07-189 Mandat à Ecce Terra pour le lot 327-10-3

Il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Renée Vigneault et résolu de mandater la firme d'arpenteurs Ecce Terra pour poser les deux bornes manquantes le long de la rue Principale pour le lot 327-10-3 du canton de Halifax. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2011-07-190 Groupe des 20

Attendu que le Cercle des Fermières de Vianney est dissout;

Attendu que le Groupe des 20 prend la relève pour l'utilisation du local de tissage installé au Centre municipal de Vianney;

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'autoriser le Groupe des 20 à utiliser le local de tissage déjà mis à leur disposition au centre municipal pour un loyer de 20 \$ par année pour les années 2012, 2013 et 2014 et ce, tant que la municipalité de Saint-Ferdinand sera propriétaire du centre municipal et d'utiliser la salle de réunion du centre municipal gratuitement pour leur assemblée générale annuelle. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2011-07-191 Contrat de travail C. Bergeron

Considérant que la période d'essai du contremaître des travaux publics est terminée;

Considérant qu'il y a lieu d'embaucher Claude Bergeron de façon permanente;

En conséquence, il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Renée Vigneault et résolu de mandater le maire Donald Langlois et la directrice générale/secrétaire-trésorière Sylvie Tardif pour signer le contrat de travail avec Claude Bergeron, contremaître des travaux publics. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2011-07-192

Assiettes des voies publiques existantes sur le territoire de la municipalité

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Ferdinand a constaté que les assiettes de certaines voies publiques existantes sur son territoire ne sont pas conformes aux titres, soit une partie du chemin du Rang 2 Nord (secteur ouest), du chemin du Rang 2 Nord (secteur est), de la route Vianney Ouest, du chemin du Rang 1, du chemin du Rang 3 et du chemin du Rang 3 Nord ;

ATTENDU QUE la municipalité entend se prévaloir des dispositions de l'article 73 de la *Loi sur les Compétences municipales*, afin de rendre conforme aux titres, l'assiette des voies publiques existantes qui ne sont pas conformes aux titres, tel que précisée dans la description technique préparée par Monsieur Michel Asselin, arpenteur-géomètre, le 23 juin 2011, minutes 6938, d'après le cadastre en vigueur;

ATTENDU QU'une copie vidimée de cette description, a été déposée au bureau de la municipalité.

ATTENDU QU'un avis public sera publié deux fois dans un journal diffusé sur le territoire de la municipalité en respectant l'intervalle exigé par la *Loi sur les Compétences municipales*.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Renée Vigneault et résolu à l'unanimité que le conseil approuve la description technique préparée par Monsieur Michel Asselin, arpenteur-géomètre, le 23 juin 2011, minutes 6938 correspondant à une partie des assiettes du chemin du Rang 2 Nord (secteur ouest), du chemin du Rang 2 Nord (secteur est), de la route Vianney Ouest, du chemin du Rang 1, du chemin du Rang 3 et du chemin du Rang 3 Nord et d'autoriser la secrétaire-trésorière à publier les avis requis par l'article 73 de la *Loi sur les compétences municipales* et ce, afin de régulariser les titres de propriété de la municipalité pour les lots suivants :

CHEMIN DU RANG 2 NORD (SECTEUR OUEST)

Parcelle 1 : une partie du lot originaire 39 ;
Parcelle 2 : une partie du lot originaire 144 ;
du cadastre officiel du Canton de Halifax, Circonscription foncière de Thetford.

CHEMIN DU RANG 2 NORD (SECTEUR EST)

Parcelle 3 : une partie du lot originaire 67 ;
Parcelle 4 : une partie du lot originaire 68 ;
du cadastre officiel du Canton de Halifax, Circonscription foncière de Thetford.

ROUTE VIANNEY OUEST

Parcelle 5 : une partie du lot originaire 70 ;
Parcelle 6 : une partie du lot originaire 71 ;
du cadastre officiel du Canton de Halifax, Circonscription foncière de Thetford.

CHEMIN DU RANG 1

Parcelle 7 : une partie du lot originaire 1 ;
Parcelle 8 : une partie du lot originaire 2 ;
Parcelle 9 : une partie du lot originaire 3 ;
Parcelle 10 : une partie du lot originaire 4 ;
Parcelle 11 : une partie du lot originaire 5 ;
Parcelle 12 : une partie du lot originaire 6 ;
Parcelle 13 : une partie du lot originaire 7 ;
Parcelle 14 : une partie du lot originaire 8 ;
Parcelle 15 : une partie du lot originaire 9 ;
Parcelle 16 : une partie du lot originaire 10 ;
Parcelle 17 : une partie du lot originaire 11 ;
Parcelle 18 : une partie du lot originaire 12 ;

du cadastre officiel du Canton de Halifax, Circonscription foncière de Thetford.

CHEMIN DU RANG 3

Parcelle 19 : une partie du lot originaire 115 ;
Parcelle 20 : une partie du lot originaire 116 ;
Parcelle 21 : une partie du lot originaire 117 ;
Parcelle 22 : une partie du lot originaire 118 ;
du cadastre officiel du Canton de Halifax, Circonscription foncière de Thetford.

CHEMIN DU RANG 3 NORD

Parcelle 23 : une partie du lot originaire 138 ;
Parcelle 24 : une partie du lot originaire 139 ;
Parcelle 25 : une partie du lot originaire 140 ;
Parcelle 26 : une partie du lot originaire 140A ;
Parcelle 27 : une partie du lot originaire 141 ;
du cadastre officiel du Canton de Halifax, Circonscription foncière de Thetford.

2011-07-193 Remplacement de fenêtres du bureau municipal

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Bernard Barlow et résolu d'autoriser le remplacement des deux fenêtres arrière du bureau municipal. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2011-07-194 Travaux - chemin Plaud

Il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Bernard Barlow et résolu d'autoriser le contremaître des travaux publics à réaliser des travaux de réfection sur le chemin Plaud. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2011-07-195 Achat de bouées

Il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'autoriser l'achat de 25 bouées, nouveau modèle réglementaire, pour le lac William. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2011-07-196 Rapport d'environnement

Il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'accepter le rapport d'environnement de juin 2011 tel que présenté par Sylvie Tardif en l'absence de l'inspecteur en environnement et permis. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2011-07-197 Rapport de voirie

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Gérard Garneau et résolu d'accepter le rapport d'activités de juin 2011 tel que présenté par Sylvie Tardif, en l'absence du contremaître des travaux publics. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Le maire invite les 12 personnes présentes à la 2^e période de questions.

2011-07-198 Présentation des comptes

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Bernard Barlow et résolu d'approuver et de payer les comptes du mois de juin 2011 tels que présentés pour un montant de 213 516.42 \$. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2011-07-199

Clôture de la séance

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Gérard Garneau et résolu que la présente séance soit levée à 20h10. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Maire

Secrétaire-trésorière